

FICHE DE POSTE

Conseiller Pédagogique Départemental Numérique

<u>Poste</u>	<ul style="list-style-type: none"> - BO n°18 du 02.05.96 - Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1^{er} juillet 2013 - Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale - Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires → Conseiller-ère pédagogique à vocation départementale, → Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1^{er} degré titulaires d'un CAFIPEMF <p>Une solide expérience d'enseignement dans les 3 cycles est attendue ainsi qu'une compréhension fine des enjeux de l'Education aux médias.</p> <p>Membre de l'équipe départementale, le/la conseiller-ère pédagogique est un-e enseignant-e maître-sse-formateur-ric-e qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspectrice.</p>
<u>Objectifs</u>	<p>Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements, tant sur les aspects didactiques que pédagogiques dans le domaine de spécialité ; - Contribuer à l'accompagnement et à la formation initiale et continue ; - Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques ; - Contribuer à la mise en œuvre du schéma directeur du numérique éducatif départemental ; coordonner les actions avec les ERUN et les partenaires. - Formateur/trice polyvalent(e), il/elle se verra confier par l'IEN de circonscription l'accompagnement d'une ou des constellations dans le cadre du plan français ou du plan mathématique en école élémentaire comme en maternelle.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité.</p> <p>Déplacements dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.</p> <p>Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes et projets départementaux, académiques et nationaux.</p> <p>Seconder l'IEN chargée du dossier dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation, sur tous les sujets en rapport avec les arts visuels.</p>
<u>Missions</u>	<p>Membre de l'équipe départementale, disposer d'une bonne connaissance des missions et tâches de chacun des autres membres des équipes de circonscription pour s'inscrire efficacement dans la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enseignants qui le nécessitent ou qui en font la demande ; - Se positionner comme partenaire essentiel de la formation des enseignants du 1^{er} degré, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle ; - Intervenir en formation initiale et continue ; - En tant que spécialiste en conseil pédagogique, accomplir des tâches administratives liées au programme de travail départemental, académique et national ; - Contribuer au développement des usages pédagogiques du numérique. - Encourager et accompagner les projets innovants, les usages créatifs du numérique, les démarches d'éducation aux médias et à l'information - maîtriser les applications délivrées par le MENJS - accompagner les projets impliquant le numérique -participer à la diffusion de l'information relative au développement du numérique à l'école. -Apporter un appui technique et pédagogique aux équipes, participer à la veille numérique, proposer des ressources et outils adaptés -participer aux réunions organisées par l'IEN en charge de la mission numérique. -Participer à l'analyse des besoins, au suivi des actions et à l'évaluation de leur impact sur les pratiques et les apprentissages. -Représenter l'IEN en charge du dossier
<p><u>Activités</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir la pleine responsabilité d'actions et de suivi de dossiers puis en rendre compte à l'IEN ; - Assurer le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers ; - Aider les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi de projets spécifiques (projets post- évaluation, projets ADAGE,...). Les accompagner dans les innovations et les recherches pédagogiques. Favoriser et développer les actions en EAC au sein des liaisons écoles-collège ; - Participer activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue. Contribuer au plan mathématique et français ; - Au plan départemental, être associé-e à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématique ; - Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI) ; - Être convoqué-e en tant que concepteur-riche de sujets et membre des commissions lors d'examens ou de concours ; - Seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs ; - Participer aux contrôles d'instruction en famille ; - Être amené à participer aux évaluations des écoles.
<p><u>Compétences et qualités requises</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles, d'écoute, de communication, d'analyse et d'initiative ; - Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique ; - Capacité à rendre compte. Savoir identifier les priorités, savoir s'organiser, faire preuve de rigueur dans la gestion de l'écrit et sa présentation ; - Qualités de confidentialité ; - Aptitude à travailler en équipe ; appétence pour l'innovation
<p><u>Personnes à contacter</u></p>	<p>Virginie MÉNARD, IEN de la circonscription Gers Est inspecteur-gers-est@ac-toulouse.fr ou 05.67.76.51.00</p>